cps n° 87 4° série
page 1

LE CEMPUISIEN

Bulletin de l'Association des Anciens Élèves
de
l'Institution Départementale Gabriel Prévost

Numéro 87 Janvier 1934

Photo Henri Manuel

A Cempuis, les jeunes filles comme les garçons développent leur thorax en soufflant dans des instruments de cuivre.

SIÈGE SOCIAL :
HOTEL des SOCIÉTÉS SAVANTES
— 8, Rue Danton, Paris (5e) —

Adresser toutes communications concernant le Bulletin à
M. URBAN, 93, rue Pelleport, 93
Paris (20e)

Fête Annuelle de l'Association

■

Notre fête annuelle sera donnée le samedi soir 10 mars, à 20 heures, à la Mairie du XVIII^e^ arrondissement, Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Anatole de MONZIE, ministre de l'Education Nationale, assisté de quelques grands amis de Cempuis.

Nous ne voulons pas retarder davantage le plaisir de remercier M. de Monzie pour la bonne grâce avec laquelle il nous a reçus, la sympathie qu'il a manifestée et l'intérêt qu'il porte à l'Institution G. P. Remercions aussi le sénateur BACHELET et M. BEQUET, conseiller municipal, d'avoir facilité à notre Président Urban l'entrevue avec le Ministre.

Ainsi notre fête resplendira cette année d'un éclat nouveau. Un programme artistique des plus attrayants, le ballet des petits, la fanfare de l'I. G. P. contribueront au succès de la soirée qui sera suivie du joyeux bal habituel si impatiemment attendu par nos gentilles sociétaires.

Venez nombreux remplir la grande Salle des Fêtes le 10 mars prochain.

■

Nous lisons au *Bulletin Municipal officiel* que le Conseil général a voté en fin d'année une subvention exceptionnelle de 5.000 francs pour notre Fanfare et une somme de 2.000 francs pour notre Caisse de secours.

Nous remercions vivement la Commission administrative et particulièrement M. Joly, rapporteur, de leur bienveillance et de l'appui matériel qu'ils ont obtenu pour notre œuvre.

■

VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Le *Cempuisien* ayant pris une vigueur nouvelle je puis supposer que ces lignes seront publiées avant la fin de janvier, délai pendant lequel on peut encore formuler les souhaits traditionnels.

Ceux que j'exprime dès l'abord sont pour ce sympathique petit journal qui s'est présenté en décembre complètement transformé et luxueusement édité et que notre ami Urban désire faire paraître mensuellement. Puisse donc ce désir être réalisé, l'Association en tirera de grands avantages. Les anciens élèves que l'indifférence ou d'absorbantes occupations tiennent éloignés des manifestations amicales seront rappelés à l'ordre et les mauvais sociétaires, c'est-à-dire ceux qui oublient de payer leur cotisation seront incités fréquemment à acquitter leur dette. Ils méditeront les sages conseils qui apparaissent à chaque page en gros caractères, exaltant, prônant la solidarité cempuisienne.

Et à ce propos, je ne saurais trop insister sur l'appel pressant qui a été fait dans le dernier bulletin en faveur de la caisse de secours. Je supplie ceux qui travaillent et qui, dans ces moments difficiles, assurent leur subsistance, de penser à leurs camarades dans la gêne et de se montrer généreux. Certains élèves en quittant Cempuis, vous le savez, n'ont pour les recevoir qu'un frère, une sœur, une tante et pour des raisons diverses ils se trouvent bien souvent seuls peu de temps après leur sortie. Alors que leur salaire de début pouvait faire l'appoint dans une famille par une participation aux dépenses communes, par contre ce salaire est tout à fait insuffisant pour entretenir complètement un jeune homme et surtout une jeune fille qui doit se loger, se nourrir et se vêtir.

Cette situation devient grave en période de chômage.

Le signataire de l'article auquel je fais allusion a tout à fait raison de faire remarquer à ses camarades qu'ils peuvent se priver d'un plaisir, d'une dépense superflue et même s'il le faut d'un peu du nécessaire en faveur de ceux qui sont privés de tout.

Une première souscription avait été ouverte au début de la crise ; elle n'a peut-être pas donné tous les résultats qu'on pouvait légitimement en attendre. On s'est consolé en constatant qu'il y avait très peu de demandes de secours.

Je saisis cette occasion pour remercier le personnel de Cempuis qui a généreusement versé à cette souscription pendant quelques mois.

Exprimons donc le vœu que la nouvelle souscription — si nécessaire celle-là — puisse être chaleureusement accueillie. Et souhaitons surtout ardemment la fin d'une situation économique aussi critique.

Lorsque nos élèves quittaient autrefois leur maison hospitalière, ils n'éprouvaient aucune difficulté à trouver un emploi. Aujourd'hui, ils subissent le sort commun, et malgré tous les efforts, ils restent des mois et des mois sans travail.

Cependant le Président Urban a créé un véritable office de placement et il centralise les offres et les demandes. Que tous les sociétaires ne manquent pas de s'intéresser à cette organisation, qu'ils sachent tirer parti des avantages que peuvent leur procurer leurs relations personnelles. Ainsi, pendant cette période de crise, l'Association fera merveille si tous ses membres mettent en pratique les grands principes de bonté et de solidarité qui leur ont été inculqués à Cempuis.

J'ai le ferme espoir que mes souhaits de nouvelle année seront réalisés, et je suis si confiant dans l'avenir que je remercie à l'avance tous les Cempuisiens qui répondront à notre appel.

CANIONI,

Directeur de l'Institution Départementale Gabriel Prévost.

AVIS

Imprimés ayant fait retour avec la mention : « PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE ». Mlles Célerin, Gauthier R., MM. Sapin, Normand, Sanseaume, Boulloy, Monthaye Henri.

Nous demandons aux sociétaires qui pourraient nous donner des renseignements sur ces camarades de bien vouloir en faire part au secrétaire de l'Association.

***

Les sociétaires empêchés d'assister à nos réunions sont informés qu'ils peuvent envoyer leurs cotisations directement à notre trésorier :

ROUSSEL Jean, 15, quai de Bercy, Charenton (Seine).

LES NOUVELLES

de Cempuis

cps n° 87 4° série
page 4

Les grands travaux se poursuivent à l'Etablissement. La route intérieure au long des bâtiments serait déjà terminée si de longues et fortes gelées n'avaient rendu tout travail impossible.

La lingerie si mal installée dans des locaux très sombres va prendre place au rez-de-chaussée de l'ancien Economat, transformé à cet usage. Elle sera ainsi bien exposée au soleil. Une classe pour les répétitions de musique sera aménagée dans l'ancienne lingerie.

De nombreux projets sont à l'étude, attendons patiemment leur mise au point.

L'atelier de menuiserie répondant au désir unanime de la Commission administrative collabore à la restauration du vieux Cempuis en fabricant des portes et placards destinés à remplacer ce qui existait depuis l'origine de la maison.

Etat sanitaire : Les parents seront heureux de savoir que malgré les grands froids il n'y a pas eu de malades ces mois passés. Même les petits nouveaux venus se sont fort bien adaptés.

Classes : Le départ de M. et Mme Vallée a apporté les modifications suivantes dans la distribution des cours : M. Denizart est nommé au cours complémentaire (sciences). M. Loiseau le remplace au cours professionnel 1re année. M. Rieu remplace M. Loiseau au cours supérieur (préparation au certificat d'études). Enfin, Mme Rieu remplace Mme Vallée au cours préparatoire.

Recommandations importantes

Les demandes de demi tarif doivent être adressées à M. le Directeur de l'Institution départementale Gabriel Prévost, Cempuis (Oise).

Inutile de mettre sur les enveloppes la mention « par Grandvilliers ». Ces demandes doivent parvenir avant le 20 du mois et ne doivent porter aucune autre mention que les noms et adresses des usagers ainsi que leur degré de parenté avec les enfants. Joindre 0 fr. 50 pour l'envoi.

Les lettres destinées aux élèves doivent porter sur l'enveloppe leur nom et prénom.

N'adresser au nom de M. Canioni ou de M. ou Mme Cibeau que les lettres qui leur sont destinées *personnellement*. Toute lettre pour le service doit porter la mention :

M. le Directeur ou M. le Surveillant général ou Mme la Surveillante principale. Ceci pour que les lettres non personnelles puissent être décachetées au secrétariat.

Beaucoup de personnes à l'Etablissement ont reçu les souhaits de nombreux anciens élèves qui ont omis d'indiquer leur adresse. Le Secrétariat ne possède les adresses que des Sociétaires.

Les anciennes élèves mariées récemment ne devraient pas oublier en signant de rappeler leur nom de jeune fille.

Camarade Cempuisien !...

... as-tu payé tes cotisations ?

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Réunion du 13 Décembre 1933

Présents. — Collin, Duhomme, Mme Fouilliéron, Fouilliéron, Heinrich M., Marande, Reisser, Urban, Young.

Excusée. — Mme Roblot.

Absents. — Chabrier, Dhivert, Heinrich C., Roussel, Schumacher.

La séance est ouverte à 21 h. 30, sous la présidence de M. Urban, Président. Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

L'Assemblée générale annuelle est fixée au samedi 13 janvier 1934. Le Secrétaire donne la liste des membres sortants : Dhivert, Fouilliéron, Marande, Reisser, Mme Roblot.

La prochaine réunion du Conseil, au cours de laquelle les rapports du Trésorier et du Secrétaire seront présentés, aura lieu le 10 janvier.

Le Conseil décide d'organiser pour la fin de janvier un déjeuner amical, précédé d'une baignade à la piscine. M. Collin est chargé de pressentir la direction de cette piscine, afin d'obtenir si possible une réduction.

On décide l'achat de deux Larousse-ménager, destinés à récompenser deux jeunes filles sorties cette année de Cempuis.

Le Président annonce la location éventuelle d'un petit appartement (chambre et cuisine) d'un loyer annuel de 900 francs, où l'on pourrait héberger momentanément de jeunes sociétaires se trouvant sans abri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 20.

Réunion du 10 Janvier 1934

Présents. — Collin, Dhivert, Duhomme, Mme Fouilliéron, Fouilliéron, Heinrich M., Marande, Mme Roblot, Roussel, Reisser, Urban, Young.

Absents. — Chabrier, Heinrich C., Schumacher.

Notre Président Urban ouvre la séance à 21 h. 15. Le camarade Marande donne lecture du compte-rendu de la réunion précédente. Adopté. Notre ami Collin rend compte de ses démarches au sujet de la sortie prévue pour le 28 janvier. On convient de prendre 100 bons de la piscine de la Jonquière, afin de bénéficier d'un franc par entrée (trois francs au lieu de quatre). Notre Président rédigera la circulaire et Mme Roblot se chargera de l'expédier. Notre camarade Young traitera avec le Restaurant Européen pour le déjeuner qui nous réunira à la sortie de la piscine.

La parole est ensuite donnée à notre Secrétaire, Marcel Marande, qui fait un long compte-rendu de l'année écoulée. A la suite de cette lecture, on décide d'écrire aux sociétaires négligents, qui ont plus de dix-huit mois de retard dans le paiement de leurs cotisations. Espérons que les réponses seront rapides et nombreuses et que nous n'aurons pas à recourir aux sanctions.

L'examen du compte-rendu financier de 1933 présenté par le trésorier, amène le Comité à réunir en une seule les caisses de chômage et de secours.

Le Président décide de substituer le carnet avec timbres à la carte de Sociétaire.

Nous avons cinq membres sortants. Au nombre de ceux-ci est notre camarade Dhivert, qui, habitant la grande banlieue, se trouve dans l'impossibilité d'assister à nos séances ; mais il a tenu à nous dire, avant son départ, qu'il restait fidèle par le cœur à Cempuis et serait toujours à notre disposition. Nous l'en remercions et lui donnons l'assurance de nos sentiments affectueux.

A la demande de M. Urban, la candidature de notre jeune camarade Paris sera présentée à l'Assemblée générale.

Le prix d'entrée de notre fête annuelle sera le même que celui de l'année dernière.

Afin d'alimenter notre caisse de secours où la « crise » nous oblige à puiser chaque jour davantage, nous aurons recours aux quêtes à chacune de nos réunions ou sorties.

Le Président communique une lettre de la Préfecture, nous autorisant à utiliser le terrain de foot-ball de la Courneuve. Nous donnerons une réponse définitive dans un mois, après que nos jeunes sportifs nous auront fait connaître leur avis.

La séance est levée à 23 h. 30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 13 Janvier 1934

La séance est ouverte à 21 h. 15 par notre Président Urban. M. Canioni, Directeur de l'Institution, avait tenu à y assister, nous donnant ainsi une nouvelle preuve de son attachement.

Le Président remercie l'assistance d'être venue si nombreuse et adresse à tous ses vœux les meilleurs. Profitant de ce que beaucoup de nos camarades avaient répondu à son appel, il souligne la nécessité de resserrer les nœuds de la solidarité cempuisienne, en ces temps de plus en plus difficiles. Tous nos camarades l'auront certainement compris : que celui qui connaît un emploi vacant, si modeste soit-il, en avertisse immédiatement le Président, qui reste en contact avec nos amis sans travail. Nous voudrions jeter les bases d'un service social, et M. Urban fait remarquer que si tous nos membres payaient leurs cotisations en retard, ce service serait déjà à même de fonctionner pendant toute une année.

Le toujours dévoué Marcel Marande donne ensuite le compte-rendu moral de l'année écoulée. Hélas, de tous côtés, il faut constater le peu d'empressement de nos sociétaires à s'entr'aider ! Et pourtant nous notons, avec plaisir, une augmentation de nos effectifs. Notre Secrétaire a invité avec chaleur tous nos camarades à mettre un peu du leur. Et qui sait ? Peut-être n'est-ce pas un calcul entièrement désintéressé, car le plus heureux d'entre nous peut avoir besoin demain d'un coup d'épaule ! Notre camarade Marande a été vivement applaudi, et il faut espérer que les bonnes résolutions prises au cours de l'Assemblée générale porteront leurs fruits.

Le Trésorier Roussel donne le compte-rendu financier de 1933. Nous n'avons en caisse que 6.690 fr. 90, somme vraiment minime pour notre Société. C'est la négligence, et non la mauvaise volonté, qui empêche nos caisses de se remplir, mais le résultat est le même ! Ne forçons pas notre Président à prendre des mesures énergiques, n'oublions pas que c'est une force pour nous d'être Cempuisiens, à condition d'agir et de grandir. Restons unis dans la vie comme sur les bancs de l'école. Les vraies amitiés ne sont pas si courantes...

Sur une question du camarade Raton, le Président informe que la Société vient de louer un petit local où des membres sans emploi, et peut-être sans gîte, trouveront un abri, provisoire mais sûr.

M. Urban lit ensuite une lettre d'un des nôtres, qui nous adresse un chèque de 500 francs pour notre Caisse de secours. On lui vote des remerciements chaleureux pour ce geste fraternel. Cette somme, judicieusement employée, tirera de peine des gens qui le méritent.

Notre Siège social est transféré définitivement, de la rue des Petits Hôtels à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton.

M. Canioni remercie le Président et ses Secrétaires de leur dévouement inlassable et, en des paroles aimables et encourageantes, souhaite que l'année nouvelle amène la prospérité à notre Société.

Vient ensuite, conformément à nos statuts, le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil. Mme Roblot, Fouilliéron, Marande et Reisser, membres sortants, se représentent. En remplacement de MM. Dhivert, Schumacher et Heinrich C., sont proposées les candidatures de M. Paris, de Mlle Jcséphine Jony et de M. Théry.

Ces six membres sont élus à l'unanimité.

Notre fête annuelle. — M. Urban demande qu'on lui fasse confiance pour l'établissement du programme, et il souhaite que tous les Sociétaires fassent beaucoup de propagande autour d'eux. Ce sera une soirée divertissante où personne ne pourra s'ennuyer. Si chacun de nous amenait un ou deux amis, nous formerions une belle assistance d'environ 1.200 personnes. Ainsi nos frais seraient couverts et l'on pourrait même envisager un petit reliquat au profit de notre Caisse de secours.

Le Comité a profité de l'Assemblée générale pour remettre à Mlles Raymonde Joffre et Simone Ducoup un exemplaire du Larousse ménager, en récompense de leur travail exemplaire et de leur excellente conduite pendant leur séjour à l'Institution.

Avant de clore la séance, le Président fait appel aux Sociétaires présents pour notre Caisse de secours. La collecte a rapporté 334 fr. Il est rappelé que le Trésorier reçoit tous les dons, si modestes qu'ils soient. Ils sont toujours utilisés au mieux.

La séance est levée à 23 h. 30.

COMPTE-RENDU MORAL
DE L'ANNÉE 1933

Mesdames, Messieurs,

Chers Camarades,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale, conformément à nos statuts, pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'année écoulée, tant au point de vue financier qu'au point de vue moral. Nous avons aussi à procéder à l'élection d'un tiers des membres du Comité.

C'est à tort que beaucoup d'entre nous, prennent cette élection un peu à la légère. Il est pourtant souhaitable, pour l'avenir de notre association, que des éléments jeunes viennent éveiller d'heureuses initiatives, en même temps que les membres anciens continuent leur collaboration ; ainsi sera établi le trait d'union nécessaire entre cette jeunesse et ceux qui sont à la tête de l'association depuis de longues années, ainsi serait en même temps maintenu l'esprit de suite nécessaire à la prospérité de notre œuvre. Envisageant l'avenir sous cet angle, vous continuerez votre effort pour le plus grand bien d'un groupement que vous estimez fort, votre présence ce soir en est la preuve.

Examinons tout d'abord la situation numérique de nos effectifs. A fin décembre 1932, nous comptions 377 membres actifs et 204 membres honoraires, soit un total de 581 sociétaires.

A fin décembre 1933, nous avons 409 membres actifs et 193 membres honoraires, soit un total de 602 membres. Constatons avec plaisir que l'année écoulée nous a fourni 21 adhésions nouvelles.

Dans la section des *membres actifs*, passée de 377 à 409, nous avons enregistré 35 nouveaux sociétaires et 3 démissions. Automatiquement, cette catégorie devrait, tous les ans, s'augmenter de la presque totalité des sortants de l'Institution. Il n'en fut malheureusement pas ainsi cette année puisque, sur 33 sortants, nous n'avons eu que 14 adhésions. D'où peut venir cet écart ? La propagande a été la même que les années précédentes : nous nous sommes efforcés, comme toujours, de faire connaître à ces jeunes gens qui vont se trouver en face des difficultés de la vie, l'atmosphère d'amitié et d'entr'aide qu'ils trouveront parmi nous. Nous avons fait parvenir à tous une invitation gratuite à notre déjeuner d'octobre et nous y avons joint les statuts de notre fondation. A la décharge des sortants, ne comptons pas les huit camarades qui demeurent en province. Il en reste tout de même onze qui ne se sont pas encore fait inscrire et qui, pourtant fréquentent nos réunions ! Qu'attendent-ils pour venir à nous ?

La section des *membres honoraires* est assez variable dans sa composition. Nous y trouvons :

1° Ceux qui, véritablement, s'intéressent à l'Institution, à son œuvre, à l'Association même ;

2° Ceux qui, comme parents d'élèves, sont membres honoraires pendant un certain nombre d'années et nous abandonnent dès que leur enfant sort de l'Institution. Très souvent, dans ce cas, cette perte est compensée par l'inscription de l'élève comme membre actif ;

3° Nous avons encore d'autres *membres honoraires*, qui nous ont été amenés par un sociétaire. Ceux-là nous abandonnent si les sociétaires qui les ont fait inscrire ne se chargent plus de récupérer eux-mêmes la cotisation annuelle.

Cette dernière catégorie est en diminution. Malgré les 18 nouveaux membres honoraires, leur nombre a diminué de 11 unités. De 204 membres, nous passons en fin d'année à 193.

Voilà une première statistique et quelques observations nécessaires. Etudions-en une autre qui vous intéressera aussi. Il s'agit du règlement des cotisations en général. Faisons donc une petite incursion dans le domaine du trésorier et examinons la situation comptable de nos 602 sociétaires.

Membres actifs. Cette catégorie comporte 349 membres titulaires, c'est-à-dire anciens élèves de l'Institution, et 67 membres adhérents, admis parmi nous conformément à l'article 3 de nos statuts.

De cet effectif de 409 membres, voici les chiffres que nous avons relevés au 31 décembre et que nous vous livrons en toute franchise :

142 membres sont à jour.

108 doivent, en tout ou en partie, les cotisations de 1933.

63 ont un retard de 13 à 24 mois dans leurs règlements.

Enfin, et ceci est plus regrettable encore, 84 sociétaires doivent les cotisations de plus de deux années.

Certains qui ont trois et quatre ans de retard pourraient être rayés sans discussion. Ajoutons encore que nous avons six camarades à l'étranger que nous considérons toujours comme sociétaires, et six autres récemment sortis, qui ont demandé leur inscription et n'ont pas encore réglé leur première cotisation.

Comme vous pouvez le constater, ces résultats sont loin d'être satisfaisants : ils sont même plus mauvais que ceux de l'année 1932. Nous adressons donc le plus pressant appel aux retardataires pour qu'ils se mettent en règle avec notre trésorier.

Membres honoraires. Nous devons aussi faire appel à ceux qui, librement, se sont fait inscrire comme sociétaires et qui négligent le paiement de leur cotisation.

85 d'entre eux sont à jour en fin d'année.
64 doivent l'année écoulée.
Et 44 doivent deux années ou plus.

Nous avons calculé approximativement le déficit que représentent ces retards dans le paiement des cotisations. Le total en est démesuré par rapport à nos ressources. Nous laissons le soin à chacun de faire ce petit calcul. En tout cas les faits sont là, et ils ne facilitent pas notre tâche.

Nous traversons, il est vrai, une période difficile, très difficile même, pour certains d'entre nous ; les causes de cette crise, et les remèdes à y apporter sont bien obscurs. Cependant il est nécessaire, il est même *urgent*, que chacun nous apporte sa petite contribution, afin que nous puissions assurer un minimum de secours aux moins heureux d'entre nous.

Un effort est aussi demandé à ceux de nos sociétaires qui, autrefois, ont fait appel à notre caisse. Il va de soi qu'un secours, même sous forme de don, est toujours un prêt. On pourrait aussi dire qu'un prêt est, en quelque sorte, un don. Tout dépend des circonstances. Un don nous est parfois remboursé, alors que certains prêts ne le seront jamais. C'est une question de conscience de la part des camarades secourus. Et cela aussi nous le livrons à la méditation de certains d'entre eux.

Rappelons maintenant, et le plus brièvement possible, les manifestations auxquelles nous avons été conviés au cours de l'année 1933.

14 *janvier*. Assemblée générale annuelle. Auditoire très clairsemé. Le Conseil rend compte de sa gestion pendant l'année 1932.

18 *février*. Suite à la série des causeries sur la fondation de l'Institution G. Prévost et souvenirs de Cempuis. Cette conférence fut faite par notre camarade Houreux.

25 *mars*. Fête annuelle. Concert suivi de bal. Etant donné l'importance que nous attachons à cette réunion, le Conseil n'avait pas hésité à débourser une somme de 7.500 francs environ. Nous ne doutions pas que nos sociétaires feraient la propagande nécessaire pour arriver à récupérer cette somme. Hélas, nous avons dû constater que beaucoup de nos membres s'en désintéressent complètement. Mais nous ne voulons pas revenir sur le passé. Notre prochaine fête aura lieu le 10 mars prochain et nous sommes certains que cette fois nous ne serons pas déçus, que tous nos sociétaires, prévenus assez à l'avance, feront de la bonne réclame et que notre bal revêtira un éclat inaccoutumé.

29 *avril*. Délégation du Comité à Cempuis pour l'anniversaire de Gabriel Prévost.

20 *mai*. Assemblée générale. Fin de la série des causeries sur la fondation de l'Institution G. Prévost, et souvenirs de Cempuis, période de 1890 à 1897. Causerie préparée par M. Schumacher, lue et commentée par notre Président Urban.

4 *et* 5 *juin*. Promenade annuelle de Cempuis qui remporta, comme chaque année, un très gros succès.

18 *juin*. Promenade champêtre à Brunoy.

14 *juillet*. Excursion de 3 jours à Mers-les-Bains. Il n'y a pas à s'étendre sur cette partie de plaisir dont le compte-rendu a été donné dans notre Cempuisien, mais il faut encore remercier M. Canioni qui, comme toujours, s'est beaucoup dépensé pour l'Association et a permis au Conseil d'organiser cette randonnée avec le minimum de frais.

22 *octobre*. Déjeuner amical annuel, sous la présidence de M. Chausse et des membres de la Commission administrative de Cempuis. Réception des jeunes camarades sortis de l'Institution à la fin du mois d'août.

28 *octobre*. Assemblée générale trimestrielle.

Notre Fanfare. Il faut mentionner spécialement les faits et gestes de notre jeune fanfare, c'est-à-dire ses répétitions et ses sorties.

D'abord une critique : les répétitions ne sont pas suivies très assidûment. Il arrive même quelquefois qu'il n'y en ait pas du tout, faute de combattants ! Nous n'irons pas jusqu'à dire que la qualité musicale de l'exécution y gagne... non ! bien que certains soutiennent qu'il est inutile de répéter tant qu'il n'y a pas de sorties en vue... Réellement, Messieurs, vous chagrinez le Conseil qui n'hésite pas à louer une salle pour sa fanfare dont il est si fier, à acheter des instruments, etc. Mais le plus malheureux de tous est votre chef dévoué, qui ne saurait vous faire interpréter correctement et artistement des œuvres, si vous ne venez pas mettre ses leçons en pratique. Que penseriez-vous d'un sport-

man qui prétendrait battre des records sans entraînement préalable ? et que voulez-vous faire sans travail régulier ? La musique est un art, on ne s'improvise pas virtuose.

En 1933, la Fanfare s'est présentée quatre fois en public. Une première fois en juin, à Pantin. Une deuxième fois en août, à Monthléry. Puis le 8 octobre, à Cernay-la-Ville. Enfin le 22 octobre lors de notre déjeuner annuel.

Dire que ces trop rares sorties aient été d'un bon rapport... nous n'en sommes pas encore là. Mais elles nous ont procuré d'agréables promenades en cars sans dommage pour notre caisse. En outre, c'est le seul moyen de nous faire connaître... et apprécier !

Notre *Cempuisien* n'a paru que quatre fois en 1933. C'est dire le peu d'élan que les Sociétaires apportent à son élaboration.

Il est pourtant indispensable que cet organe de liaison paraisse plus souvent. On objectera à cela que les frais d'édition en seront d'autant plus élevés. Cela n'est pas sûr. En tout cas sa parution à date fixe, éviterait l'envoi de la plupart des circulaires occasionnelles.

Et surtout, songez que notre petite revue reflète la vie de la Société. Rendons-là plus intense. Pour faire vibrer tous les cœurs à l'unisson, il faut que chacun sache ce qui se passe dans notre maison. Cempuis est une grande famille, ne l'oubliez jamais ! Vous n'auriez maintenant plus d'excuse, puisque notre *Cempuisien* sera là tous les mois pour vous le rappeler.

Votre Conseil, toujours soucieux de la prospérité de l'Association, s'est réuni neuf fois au cours de l'année. En dehors de l'organisation des diverses réunions, il a décidé des secours à accorder. Il s'est occupé activement du placement des élèves de l'Institution. En toutes choses, il espère avoir fait pour le mieux.

En conclusion de cet exposé sommaire de l'activité de notre Association en 1933, le Conseil vous demande d'assister à toutes les Assemblées de la Société, il invite nos fanfaristes à étudier un peu plus assidûment. Votre Conseil fait tout ce qu'il peut pour assurer la bonne marche de l'Association. Aidez-le, en payant vos cotisations, vous en serez les premiers récompensés. Rappelez-vous l'article premier de nos statuts, qui a la valeur d'une maxime : « L'Association a pour but de continuer, par de constantes relations entre ses membres, l'œuvre de solidarité entreprise par le département de la Seine, *d'aider et de guider dans la vie les élèves sortants de l'Institution* ».

Nouveaux Sociétaires

Membres honoraires :

Mme DUFOUR, 90, rue Montorgueil (2e).

Mlle MACQUE, employée, Institution G. Prévost, Cempuis (Oise).

Mlle Y. LEBRUN, employée, Institution G. Prévost, Cempuis (Oise).

M. DARÉ, surveillant, Institution G. Prévost, Cempuis (Oise).

Mme RICHET, 25, rue Marceau, Montreuil (Seine).

Mme RICHET, 25, rue Marceau, Montreuil (Seine).

Membres actifs :

Mlle MONTANÉ Yvonne, 50, rue Montorgueil (1er).

GOMBERT, 143, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen (Seine).

CASSELEUX Jean, 4, rue du Tage (13e).

GRIVOTET Louis, 2, rue Elisa-Borey (20e).

MARTIN René, 63, boulevard de la Gare (13e).

MOUCHON Jean, 242, boulevard Voltaire (11e).

MILHEM, 164, rue Saint-Maur (11e).

Changements d'adresses

M. et Mme M. HEINRICH, 67, rue du 14 juillet, Charentonneau (Seine).

Mlle Y. FAIVRE, chez Mme Simon, 96, rue du Poteau (18e).

CHAMOREAU, 26e infanterie, C. L. T., Nancy (Meurthe-et-Moselle).

BARBEAU G. (retour du régiment), 145, rue de Charonne (11e).

DEGUERNEL Roger, R. A. C. M., 5e batterie, Meknès (Maroc).

DESCOMBES Maurice, 153e R. I., 17e Compagnie, Bitche-Ville (Moselle).

PROUDHON Louis, 107e R. A. H. L., Quartier batterie, Chaumont (Marne).

DAMIDAUX Ch., 63, avenue du Bourget, Drancy (Seine).

Mme GÉNIOLE (G. BURIEZ), 25, rue Croix-Nivert (15e).

MOREAU J., 4, rue Anatole-France, Courbevoie (Seine).

Mme PERRIN (Mad. LAURENT), 54, rue Edouard-Vaillant, Colombes (Seine).

COMPTE-RENDU FINANCIER
ANNEE 1933

CAISSE DE L'ASSOCIATION

Recettes :

Cotisations des membres actifs. Frs	5.037. »
Cotisations des membres honoraires	2.470. »
Subvention du Conseil général de la Seine	1.500. »
Don de M. Maus (membre honoraire)	500. »
Intérêts de l'argent en dépôt	171.23
Excédent de recettes (Promenade Tréport)	12.50
Total des recettes ..... Frs	9.690.73

Dépenses :

Impression du *Cempuisien* ... Frs	400. »
Impression de vingt carnets de reçus pour M. H.	140. »
Participation aux promenades et déjeuners	1.051. »
Frais de délégation du Comité	123.20
Allocations aux militaires	92.65
Achats de gerbes pour cérémonies diverses	130. »
Locations de salle pour réunions.	784. »
Location d'un logement au nom de l'Association	435. »
Frais de circulaires et convocations	784.95
Frais du siège social	300. »
Facture d'éclairage du bal de nuit	353.60
Frais de bureau et affranchissements	408.90
Dépense totale de l'Association	5.003.30
Avance de fonds à la fanfare	2.265. »
Total général des dépenses	7.268.30

Balance de l'année 1933.

Recettes ..... Frs	9.690.73
Dépenses	7.268.30
Excédent des recettes ..... Frs	2.422.43
Avoir au 1er janvier 1933 ..... Frs	1.147.02
Bénéfice de l'année 1933	2.422.43
Avoir au 1er janvier 1934 ..... Frs	3.569.45

CAISSE DE SECOURS

Recettes :

Remboursements sur prêts divers Frs	200. »
Don de M. Chausse, Président de la Commission de Cempuis	100. »
Dons de membres honoraires	105. »
Dons de membres actifs (anciens élèves)	167. »
Total des recettes ..... Frs	572. »

Dépenses :

Secours et prêts divers ..... Frs	1.252.15
Frais à l'occasion d'une souscription	77. »
Déficit de notre bal de nuit	788.65
Total des dépenses .... Frs	2.117.80

Balance.

Dépenses ..... Frs	2.117.80
Recettes	572. »
Excédent des dépenses	1.545.80
Avoir au 1er janvier 1933	3.462.55
A déduire excédent des dépenses.	1.545.80
Avoir au 1er janvier 1934	1.916.75

CAISSE DE LA FANFARE

Recettes :

Honoraires du festival de Pantin.	Frs	662. »
Honoraires du concert de Monthléry		500. »
Total des recettes	Frs	1.162. »

Dépenses :

Frais du festival de Pantin	Frs	602.45
Achats d'instruments		1.894.40
Loyer, Mairie et pourboire de concierge		721.75
Achat de partitions		52.75
Frais d'éclairage Mairie		41.15
Frais de circulaires et transport d'instruments		114.50
Total des dépenses	Frs	3.427. »

Balance.

Dépenses	Frs	3.427. »
Recettes		1.162. »
Participation de l'Association aux frais de la fanfare		2.265. »

Pour mémoire.

Cette participation s'est élevée en 1931, à :		2.608.50
En 1932 à :		1.012. »

CAISSE DE CHOMAGE

Recettes :

Avoir au 1er janvier 1933	Frs	1.596.85
Reçu d'une ancienne élève		10. »
Total des recettes	Frs	1.606.85

Dépenses :

Secours à des camarades en chômage	Frs	402.15
Avoir au 1er janvier 1934	Frs	1.204.70

TOTAL DES QUATRE CAISSES

Association	Frs	3.569.45
Caisse de secours		1.916.75
Chômage		1.204.70
Fanfare		0. »
Total	Frs	6.690.90

SITUATION DES CAISSES

En dépôt	Frs	4.078.70
Mme Fouilliéron		15.30
Avance pour location salle de bal		800. »
Duhomme (Trésorier adjoint)		83.75
Un chèque sur compte personnel Trésorier		500. »
En caisse Trésorier		1.213.15
Total	**Frs**	**6.690.90**

Souvenirs de Cempuis

La tradition est une force morale qui ne saurait être méconnue des Cempuisiens.

Pour maintenir ce lien puissant et le rendre plus concret que des papiers d'archives, quelques anciens ont fait revivre devant leurs camarades l'existence à Cempuis vers la fin du siècle dernier.

Cette initiative a eu le plus grand succès ; les souvenirs pleins d'humour, de sensibilité, de pittoresque évoqués par nos amis Houreux et Schumacher ont reçu un tel accueil que nous avons décidé d'en garder trace en les publiant dans le Bulletin, sous le titre de :

"Souvenirs de Cempuis"

Cette publication commencera dans le prochain numéro.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Comme suite à la décision de l'Assemblée générale annuelle du 13 janvier 1934, le Siège social de l'Association a été transféré à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton (6e arr.), où nous aurons bientôt une salle de réunion permanente.

La salle de la Mairie du 3e arrondissement, reste jusqu'à nouvel ordre le lieu de réunion du samedi.

Imprimerie Jemmapes, 50, Quai de Jemmapes. Le Gérant : REISSER.